

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 23 (1966)

Heft: 9

Rubrik: EPGS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Petite enquête fribourgeoise

L'Office cantonal EPGS a toujours cherché à établir, maintenir et améliorer les contacts avec les associations sportives. Il y a quelques années, certaines d'entre elles ou tout au moins certaines sections, certains clubs voyaient dans l'EPGS un concurrent. Empressons-nous de dire que cette optique n'a plus cours aujourd'hui. En effet, les associations et sociétés sportives qui ont décidé de collaborer avec l'EPGS se sont très vite rendu compte qu'elles en recueillaient de nombreux avantages sportifs et financiers. De son côté, l'Office cantonal EPGS, conscient de l'aide qu'il peut offrir et du développement sans cesse croissant des associations sportives a, d'entente avec le Département militaire, élargi sensiblement la Commission cantonale en y appelant les représentants de ces associations.

Depuis plus de deux ans, les réunions de la Commission cantonale et les contacts personnels qui en découlent ont singulièrement renforcé la collaboration. Je n'irai pas jusqu'à dire que l'efficacité en est totale, mais nous avançons, assez rapidement dans certains secteurs, plus posément dans d'autres.

C'est pour cette raison qu'une petite enquête a été menée auprès des associations sportives, dont le but est de connaître les opinions sur l'EPGS et son application pratique et surtout de tenir compte à l'avenir de leurs points de vue, dans la mesure du possible. Voici en résumé les résultats de cette enquête réalisée par écrit ou par la voie de la discussion.

Les problèmes propres à chaque association n'ont pu être approfondis. Ainsi, les lignes qui suivent expriment des opinions de caractère plutôt général quoiqu'émanant de milieux différents.

1. L'EPGS est un grand bien pour notre jeunesse. C'est là l'avis unanime de tous les dirigeants sportifs.

2. Les moniteurs: Question importante et délicate, dans le choix et la formation. Ce n'est pas chose aisée que de trouver l'homme qui réunisse le minimum de qualités requises, car, en fin de compte, il ne s'agit pas seulement d'entraîner physiquement et techniquement nos jeunes, mais il faut les conduire, les attirer, les entraîner sur un chemin difficile: celui de l'effort, du renoncement, du dévouement, de la camaraderie, de l'entraide, du respect et l'amour d'autrui, alors que, parallèlement, s'ouvre, large et belle, la route de la facilité, de l'égoïsme, du plaisir, aux belles apparences de joie. Cela suppose que le moniteur ne doit pas se contenter de sa formation initiale, mais chercher à la compléter, à l'enrichir, à se mettre au courant des nouveautés.

Bien plus, si le moniteur ne saurait être une sorte de poteau indicateur dans le domaine technique, il ne saurait encore moins l'être dans les secteurs éducatif et moral.

En effet, que de jeunes sur lesquels on fondaient de solides espoirs ont suivi un cours fédéral à Macolin, couronné de magnifiques succès techniques et physiques, sont partis en guerre avec un bagage restreint duquel initiative personnelle, persévérance, tenacité, autorité, compréhension, pédagogie et psychologie étaient absents. Très vite, ils ont lâché pied, en maudissant parfois ce que, quelques mois plus tôt, ils adoraient.

Peut-être aussi n'ont-ils pas rencontré auprès des dirigeants l'appui qu'ils auraient été en droit d'attendre.

3. Programme. Si l'EPGS est un bien pour notre jeunesse, dans sa forme actuelle, il ne répond plus aux exigences et aux aspirations de la jeunesse. Son éventail est trop étroit, trop restreint.

4. En corollaire, les nouvelles prescriptions présentées dans les grandes lignes à la dernière séance de la Commission cantonale ont fait pousser à certains dirigeants le «enfin!» de soulagement. C'est dire combien le nouveau programme sera le bienvenu.

5. Un souhait: celui de voir les prescriptions et le programme adaptés en temps voulu, lorsque non seulement la nécessité, mais l'utilité s'en fera sentir.

Jusqu'à maintenant l'EPGS nous donnait l'impression d'un mouvement axé sur les cours de base alors que les disciplines à option étaient par trop délaissées.

Souhaitons que le «Nouveau Testament» permette à «Jeunesse et Sport» d'entrer dans les camps de vacances et les loisirs de nos jeunes. A ce moment son emprise sera efficace et surtout féconde par tout ce qu'elle apportera.

6. Les contacts: Ceux que l'Office cantonal a établis, maintenus et intensifiés avec les associations sportives sont excellents. Les difficultés interviennent dans l'opération «cascade» c'est-à-dire la transmission du message et du mot d'ordre du représentant à la Commission cantonale au comité d'association, aux dirigeants des sections, aux moniteurs et enfin aux jeunes. Encore faut-il que le palier supérieur de chaque association soit convaincu. Et même dans l'affirmative, si l'on rencontre, au sommet de l'escalier, enthousiasme, compréhension et volonté d'agir, à chaque marche tout s'amenuise tant et si bien qu'au fond on voisine l'indifférence, parfois le sourire.

Un responsable de l'EPGS au sein d'une association fait remarquer que si dans le cercle des dirigeants on ne rencontra pas toujours l'enthousiasme désiré c'est que le rajeunissement des cadres ne se fait pas normalement. Loin de lui l'idée de tout «balancer» mais on devrait avoir le courage de procéder à certains remplacements utiles, voire nécessaires. L'expérience est nécessaire, mais elle devient un objet de luxe si elle ne sert à rien. Un sang renouvelé est toujours plus actif.

7. Le travail de base. Comme son nom l'indique, il est la base de la pratique de tous les sports. Cela n'est pas encore compris partout, surtout pas dans la jeunesse. Le moniteur (la question revient) doit savoir doser cet entraînement, l'amalgamer dans un programme large afin qu'il ne soit pas une sorte de pensum par lequel il faut bien passer pour aller plus loin. Il doit prouver à ses jeunes la nécessité de cette formation de base. L'athlétisme pur est en progrès certes, mais chacun n'a pas les qualités, les aptitudes ni les atomes crochus pour s'y adonner. Et comme l'EPGS accepte tout le monde... il faut bien un peu l'adapter aux circonstances.

8. Les disciplines à option. Elles sont trop délaissées. C'est l'avis unanime. Elles intéressent certainement les jeunes. Mais encore faut-il que le moniteur (encore) veuille bien faire l'effort d'y penser et de s'y mettre. Ce dernier paragraphe semble en contradiction avec un autre. Cela ne revêt aucune importance, puisque j'ai essayé de condenser les divers points de vue.

Il est probable qu'avec le consentement de l'Office cantonal EPGS ces questions soient reprises séparément avec chacune des associations, car chacune a ses problèmes propres qu'il a été impossible de discuter dans le détail pour cette relation.

Les conclusions faciles à tirer sont:

- Nos associations sportives sont en général acquises à l'EPGS.
- Elles désirent collaborer, travailler.
- Elles ont toutes leurs problèmes, propres, leurs difficultés bien distinctes, elles cherchent à les résoudre au mieux.
- La personnalité du moniteur est déterminante, surtout sa formation générale et son esprit sportif.
- Le nouvel éventail des possibilités d'action, autrement dit, les nouvelles prescriptions sont attendues avec impatience.

En terminant, je remercie très sincèrement les associations et les personnes qui ont accepté de collaborer à l'ameublement de ce tour d'horizon.

Luy

Voici les quinze ans !

Dès 1967 le canton de Vaud va bénéficier de forces nouvelles et les jeunes gens de quinze ans entreront dans notre mouvement, alors que jusqu'ici il fallait en avoir seize pour participer à l'EPGS ou être sorti de l'école. Déjà aux championnats romands d'athlétisme qui se sont déroulés au stade olympique de Lausanne, une catégorie jeunesse pour ceux de quinze ans a vu nos jeunes gens participer en nombre et avec entrain à ces épreuves. Voilà un bon départ qui promet...

RR

L'Association neuchâteloise d'athlétisme léger (ANAL) fait de la propagande active pour la course d'orientation

5 séances en septembre, 5 séances en octobre, voilà le programme d'entraînement proposé par quelques athlètes enthousiastes des courses d'orientation. Nous encourageons tous les moniteurs EP à profiter personnellement de cette aubaine et à en faire profiter également les jeunes de leurs groupements.

Participation: Invitation à tous ceux qui désirent s'entraîner à la course d'orientation. Age minimum: 14 ans.

Organisation: Assurée par les coureurs du canton. Organisation simple. Les postes se notent aux vestiaires. Départ individuel (év. équipe de 2). Les coureurs contrôlent personnellement leur temps et l'annoncent à l'organisateur.

Vestiaires: Ouverts dès 17 heures.

Parcours: Un seul parcours de 5 à 8 km. (env. 1 h. à 1 h. 30). Il n'est pas nécessaire de faire tous les postes si le temps manque.

Matériel: A prendre: év. carte au 1:25 000 personnelle, boussole, lampe de poche ou frontale pour ceux qui finiraient de nuit.

Accident: Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Frais: Fr. —.50 à verser aux vestiaires.

Renseignements: M. Jean-Francis Mathez, 2063 Fenin, téléphone (038) 6 93 49. Office cantonal EPGS, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, téléphone (038) 5 68 01.

(Tableau ci-contre)

